



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 17 mars 2023

Manifestations contre les réserves de substitution : le Préfet de la Vienne prend une série d'arrêtés pour se prémunir de tout risque à l'ordre public

De nombreux appels à manifester pour le vendredi 24, le samedi 25 et le dimanche 26 mars 2023 ont été relayés par les opposants aux retenues de substitution dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne.

Les organisations « Bassines non merci », « Les Soulèvements de la Terre » et « la confédération paysanne » ont appelé à un rassemblement sur la commune de Lusignan le vendredi 24 mars. Celui-ci n'a pas fait l'objet de déclaration en préfecture.

Compte tenu des violences et destructions constatées lors des dernières actions des mêmes collectifs et **afin d'éviter tout risque de trouble à l'ordre public, le préfet de la Vienne a pris les arrêtés suivants :**

- arrêté portant **interdiction de port et de transport d'armes** et objet pouvant constituer une arme par destination ;
- arrêté portant **interdiction temporaire de vente et de transport d'artifices et de carburant** au détail, acides, produits inflammables, chimiques ou explosifs.

Ces mesures s'appliqueront du lundi 20 mars au lundi 27 mars inclus, sur les périmètres, axes délimitant inclus, des communes suivantes :

Anché, Blanzay, Brux, Celle Lévescault, Champagné le Sec, Champagné Saint Hilaire, Champniers, Château Larcher, Chaunay, Civray, Cloué, Gençay, La Ferrière Airoux, Linazay, Lizant, Lusignan, Magné, Marigny Chemereau, Marnay, Romagne, Rouillé, Saint Gaudent, Saint Macoux, Saint Maurice la Clouère, Saint Pierre d'Exideuil, Saint Sauvan, Saint Saviol, Savigné, Sommières du Clain, Valence en Poitou, Vivonne, Voulême et Voulon.

Compte tenu des atteintes aux biens agricoles, marquées ces derniers mois par la dégradation de deux réserves de substitution et par un doublement des dégradations de matériel agricole, **le Préfet annonce un renforcement de la présence de la gendarmerie, de jour comme de nuit, avec une intensification des patrouilles.**

Une rencontre avec le monde agricole s'est déroulée ce jour dans le Pays Mélusin en présence des services de la Préfecture et de la gendarmerie départementale.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la communication
interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers